



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU SAMEDI 25 OCTOBRE 2014**

PROCES VERBAL

L'Assemblée Générale ordinaire de la Ligue, régulièrement convoquée, s'est tenue le samedi 25 octobre 2014.

Nombre de clubs composant la Ligue: 370

Nombre de voix dont disposent les clubs composant la Ligue: 1466

Nombre de clubs présents ou représentés : 51

75 : CSM FINANCES, ESPERANCE DE REUILLY, US METRO, BNP PARIBAS, JULIEN LACROIX TT

77 : LAGNY SPORT MUNICIPAL TT, CHELLES TENNIS DE TABLE, AS NANDEENNE, SAINT JEAN TT

78: CHESNAY 78 AS, MANTAISE AS, JOSASSIEN TT, SAINT ARNOULT US

91: DRAVEIL SPORTING CLUB TT, SAVIGNY SUR ORGE CO TT, CORBEIL ESSONNES AS

92: COURBEVOIE SPORT TT, CHATENAY MALABRY TT ASV, BOIS COLOMBES SPORTS, CNRS BELLEVUE SPORTS, LA GARENNE COLOMBES AE, FONTENAY AUX ROSES, RUEIL ATHLETIC CLUB TT, NEUILLY AS ST P, PLESSIS ROBINSON TT, VILLENEUVE LA GARENNE, ISSY LES MOULINEAUX

93 : ROSNY SOUS BOIS MARNAUDES TT, LIVRY GARGAN ELAN PONGISTE, NEUILLY SUR MARNE TT, BOURGETIN CLUB TT

94 : FRESNES AAS, CA L'HAY LES ROSES TT, CHEVILLY ELAN, THIAIS AS TT, PERREUX AP, SUCY ES, BRY PSC, US CRETEIL TENNIS DE TABLE, ORMESSON US, KREMLIN BICETRE US, CHAMPIGNY RSC, CACHAN COC TT

95 : FRANCONVILLE CTT, CS TAVERNY, DOMONT TENNIS DE TABLE, PONTOISE VERGY AS, PUISEUX EN France ASTT, EAUBONNE CSM, JOUY LE MOUTIER VAUREAL TT, COURDIMANCHE OMNISPORTS

1- Allocution du Président

Mesdames, Messieurs, les élus.

Mesdames, Messieurs, les représentants des partenaires institutionnels.

Chers amis pongistes.

Comme à l'accoutumée, chaque saison sportive nous apporte son lot de joie et de tristesse.

Je vous demande une minute de silence pour tous ceux qui nous ont quittés et qui ont donné beaucoup de temps pour le Ping.

Encore une année sportive pleine de rebondissement, je veux d'abord évoquer le problème que nous avons eu avec la halle Carpentier, en début de saison. Il nous avait été signifié que

nous devions quitter cette salle et que nous devions retirer tout le matériel pongiste que nous laissions en permanence et qui profitait à d'autres fédérations.

Le responsable de la halle Carpentier nous ayant fait des propositions fantaisistes pour le stockage du matériel appartenant à la ligue. Celle-ci a refusé et a décidé de vendre tout ce qui était entreposé dans ce local.

Je remercie Jacques BERNADAT à qui j'avais confié cette charge, pour la diligence avec laquelle il s'est acquitté de cette mission. En avril, au cours d'une cérémonie de la ville de Paris, un élu pongiste du Comité de Paris rencontre le nouveau responsable du sport de la mairie de Paris. Et la stupéfaction réciproque, le responsable du sport de Paris s'étonne de notre départ de Carpentier et notre ami Jean MONTAGUT du Comité de Paris lui réplique que c'est la ville de Paris qui a décidé notre départ. Après enquête il y eu un blocage à un certain niveau de la ville de Paris. Ce qui explique aussi les courriers de la Ligue qui n'ont jamais eu de réponse. Je remercie Jean MONTAGUT pour son action déterminante sur ce sujet. Nous avions de nouveau la possibilité d'utiliser la Halle Carpentier pour des épreuves régionales. Feuilleton à rebondissement, la ville de Paris après avoir promis l'achat de 50 tables est revenue sur sa décision suite à des contraintes budgétaire en nous demandant de garder 30 tables. Chose impossible compte tenu de nos engagements avec les clubs acheteurs. Devant les décisions contradictoires de la Ville de Paris et l'installation technique actuelle de la Halle Carpentier, la Ligue a décidé de quitter provisoirement ce lieu sportif. Cela entraîne un appel aux Comités franciliens pour des organisations régionales dont les interdépartementaux qui d'ailleurs à l'origine étaient organisées par les départements.

Pour en finir avec la Halle Carpentier, il était prévu initialement que les Interdépartementaux 2014 se déroulent les 17 et 18 mai dans ce gymnase. La ville de Paris nous a demandé de changer la date de cette épreuve afin d'aider les Championnats de France d'art martiaux qui devaient se dérouler dans un gymnase de la région parisienne à la même date, mais ce bâtiment représentait un grave danger découvert à la dernière minute. Nous avons accepté tout en sachant que cela aurait des conséquences au niveau des comités franciliens. Aussi je tiens à les remercier pour leur compréhension et les efforts qu'ils ont du faire, leur calendrier étant très chargé.

Une diminution des licences pour cette saison nous oblige à réfléchir sur le pourquoi de cette situation. La création de la licence évènementielle devrait pouvoir rétablir un rattrapage et une évolution positive dans ce domaine.

Nous devons montrer une plus grande souplesse dans nos institutions. Je pense entre autre à nos championnats par équipes ou une remise en question me semble nécessaire, par exemple : les dames et les messieurs sont à égalité de points pourquoi ne pas faire un championnat unique laissant une liberté de composition d'équipe aux clubs ; ce point de vue est partagé par de nombreux présidents de ligues mais bien sûr à débattre.

L'ouverture sur le loisir doit se développer, il faut créer des manifestations dans des lieux où se trouve un public nombreux. A titre d'exemple, nous avons animé une action au centre commercial de Bercy Village qui s'est révélée très prometteuse.

Après un travail très long, la Ligue va maintenant mettre en place un nouveau site plus performant, plus simple et, avec la mise en place du paiement informatique. Patrick BEAUSSART et son équipe en charge de ce dossier vous présentera un Power Point explicatif.

La saison sportive des jeunes a été riche en très bons résultats dans l'ensemble avec entre autre une championne de France exceptionnelle. Prithika PAVADE du club du Bourget, une toute jeune benjamine qui est devenue double Championne de France benjamine et minime, un exploit qui mérite des applaudissements.

Aux derniers « Euro Mini Champs » à Schiltigheim nos jeunes se sont distingués face à 40 délégations venues d'Europe et d'Asie. Cela indique une relève pongiste pleine de promesses pour la Ligue et la Fédération.

Les résultats de Prithika et des autres ne sont pas venus tout seul, ils représentent le travail des techniciens des clubs et aussi du travail fourni par la Détection Régionale et le Pôle Espoirs Ile de France, le mérite en revient à Stéphane CHAOUAT et David JOHNSTON et leurs équipes pour le travail accompli.

Le Pôle Espoirs comme les bons résultats le montrent avec la participation de nos jeunes lors des grandes rencontres nationales et internationales. Il nous donne satisfaction, mais les conditions pratiques actuelles de fonctionnement du pôle laissent à désirer. Aussi j'ai mandaté David JOHNSTON, Stéphane CHAOUAT et Evenelle LEPOITTEVIN pour trouver des solutions.

La Ligue a subi, comme toute association, une augmentation de ses frais généraux de fonctionnement et une diminution des subventions. En conséquence le Comité Directeur a entériné une augmentation de la licence, le trésorier évoquera cette situation.

Concernant le siège social de la Ligue, je dois vous informer que le problème du vandalisme que nous avons subi il y a maintenant 2 ans et demi, n'est, à ce jour, pas réglé car nous sommes toujours en litige avec la société d'assurance sur sa décision de ne rien nous rembourser. Notre avocate a déposé une plainte du tribunal compétent. Le tribunal devait statuer en octobre mais l'assureur a souhaité très récemment un compromis qui est en cours de discussion.

L'évolution décidée par l'état de la région parisienne nous amène à réfléchir sur notre devenir. Au 1^{er} janvier 2016 création de la Métropole du Grand Paris, avec en principe, la suppression des départements 92, 93, 94 remplacés par une subdivision en 15 territoires d'une moyenne de 300 000 habitants chacun. Faudra-t-il faire évoluer notre organisation administrative et sportive ? Comme par exemple, doit-on continuer ou modifier l'épreuve des Interdépartementaux ? Où aller demander les subventions ? Qui sera décideur ? De nombreuses questions à venir pour l'année 2015.

Je salue l'élection de Sylvie THIVET au Comité Directeur Fédéral, actuelle présidente du comité du 92 et responsable de la Commission sportive d'Île-de-France.

Une autre dame que je félicite qui a été élue au comité du 95, madame Arlette DECRET.

J'en profite pour souligner que la Ligue Ile-de-France, première ligue du tennis de table montre son ouverture par le nombre d'élues féminines dans ses instances.

Un autre chantier en IDF nous attend sur lequel nous avons pris du retard. Je veux parler de la stratégie nationale du développement durable de la FFTT et que nous allons suivre. Je suis récemment allé au Top 10 jeunes européen à Tours où j'ai constaté que la Ligue du Centre est fer de lance dans ce domaine. Elle a déjà pris plusieurs dispositions sur ce sujet. Je ne peux que féliciter son président André QUIGNON pour son engagement.

La Fédération avait d'ailleurs organisé un colloque durant le top 10 proposant des outils sur la responsabilité citoyenne dans le Ping.

Cette année 3 clubs formateurs ont reçu notre approbation pour une subvention supplémentaire, à savoir Le Bourget, Saint-Denis, et Igny.

Difficile de faire un choix tant nous voudrions aider plus de clubs, mais nous recevons de la part du CRIF des impératifs concernant le nombre de 3 maximums et un respect de la date limite des inscriptions.

Il y a aussi la continuité avec nos partenaires officiels comme le CRIF (conseil régional d'Ile-de-France), le CROSIF (Evelyne CIRIEGI, la nouvelle présidente que je salue).

La ville de Paris reste évidemment un partenaire même si nous quittons provisoirement la Halle Carpentier. Bien sûr le Ministère des sports de la jeunesse et de la Vie associative.

Puis la société Butterfly et son représentant Friendship, ceux-ci nous aidant dans nos activités.

Je ne peux pas terminer sans évoquer une fronde qui pour ma part, est non fondée, de quelques techniciens remettant en cause la nomination du DTN national. Nous rejoignons en cela le discours du Président fédéral lors du congrès du 8 juin 2014. Cela a créé un malaise dans notre fonctionnement institutionnel, pour rappel d'une part on ne signe pas une pétition au nom d'une ligue sans son accord mais à titre personnel et je considère cela comme une faute professionnelle.

D'autre part tout en tenant compte des avis des techniciens seuls les élus ont le pouvoir de décision.

Suite à cela on m'a reproché un manque de concertation, je suis très surpris car ma porte est toujours ouverte pour une discussion concernant le Ping et je n'ai jamais refusé un rendez-vous, mais cela m'est surtout reproché si je ne suis pas d'accord ou que je n'applique pas les demandes de la personne incriminée.

Enfin pour conclure, permettez-moi de redire tout le bien que je pense de notre personnel administratif du siège social de la Ligue.

Je vous remercie de votre attention.

2- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 septembre 2013

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 septembre 2013 est adopté à l'unanimité.

3- Présentation et élection des candidats aux postes vacants au Comité Directeur

L'Assemblée Générale procède à l'élection des postes vacants au sein du Comité Directeur, à savoir 2 postes ainsi que celui réservé au médecin.

4 candidatures ont été reçues pour les 2 postes. Aucun candidat ne s'est présenté pour le poste de médecin.

Les 4 candidatures sont :

- COURCOL Pascal du club de COURBEVOIE (92)
- DOUIN Didier du club d'ERMONT PLESSIS BOUCHARD (95)
- HURE Sébastien du club d'ORMESSON (94)
- MAYER Gaston du club d'ISSY LES MOULINEAUX (92)

Le secrétaire général adjoint invite les participants à voter.

Il est procédé à un appel pour composer le bureau de vote.

3 personnes se proposent : Laurent CARMARANS, Virginie POUPIN, Martine BESSON-TALABOT.

4- Rapport d'activités présenté par le Secrétaire Général

Mesdames Messieurs les élus

Mesdames Messieurs les représentants de nos institutions et partenaires

Mesdames les présidentes

Messieurs les présidents

Nous voici à nouveau réunis au siège de la société Pernod Ricard pour nos assemblées générales, à noter que ce sera la dernière fois que nous organiserons nos assemblées ici même. Nous tenons à remercier la société Pernod Ricard pour leur geste amical pour le prêt de ce lieu agréable pour l'organisation de nos assemblées.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Luce GELLIBERT qui œuvre pour le bon déroulement de cette entente.

Suite aux problèmes de changement de date de cette assemblée, nous vous remercions d'être venus nombreux.

Comme vous l'a indiqué le Président, en terme de licenciés nous devons constater une légère baisse des effectifs : 1361 licences en moins (409 traditionnelles et 952 promotionnelles) soit - 4.14%.

Certains comités s'en sortent mieux que d'autres

Le 77 : + 30 licences (promotionnelles et traditionnelles)

Le 92 : + 450 licences (promotionnelles et traditionnelles)

Le 95 : - 170 licences (promotionnelles et traditionnelles)

Le 78 : - 1499 licences (promotionnelles et traditionnelles)

Et les autres comités sont stables.

Nous déplorons à nouveau la perte de 5 clubs cette saison. Nous passons de 373 à 368 clubs et pour la première fois depuis longtemps il n'y a pas de création de club.

La fréquentation du critérium fédéral est en baisse constante.

Ces baisses d'effectifs impactent directement les comptes de la Ligue, le Trésorier général Jacques RAY vous en donnera les détails.

Vous trouverez dans la plaquette qui vous a été remise tous les rapports des branches d'activités de la Ligue. Ces commissions se sont réunies régulièrement au cours de la saison.

3 réunions de l'IRD se sont tenu cette saison.

Je me joins aux félicitations de notre Président pour tous les résultats des joueuses et joueurs de la Ligue obtenus aux niveaux national et international tant individuels que par équipes.

Comme vous le savez, nous avons subi des dégradations importantes dans nos locaux administratifs le jour de notre arrivée. Nous avons intenté une action judiciaire à l'encontre de notre assureur. Après plusieurs demandes de report d'audiences, notre assureur souhaite procéder à un règlement à l'amiable. Après le passage des experts nous attendons la proposition d'indemnisation de l'assurance.

Je tiens à remercier tous nos salariés pour le travail effectué.

Evenelle, Catherine, Stéphanie, Christophe, Jacques et Stéphane par leur implication et leur dévouement au bon fonctionnement de la ligue.

Nous vous rappelons que le siège social de la ligue est à votre disposition pour vos réunions, conseils et autres....

Pour votre information la ligue a décliné l'opération Ping tour au niveau local, une opération a vu le jour avec la société COGEDIM qui se trouve à Bercy village, je remercie tous les bénévoles pour leur implication dans cette opération de promotion de notre sport.

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, je vous remercie de votre attention.

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMISSION SPORTIVE REGIONALE SAISON

La commission sportive s'est réunie 13 fois dans la saison pour :

- confectionner les poules du championnat Ile de France par équipe (1ère et 2ème phase)

- confectionner les poules du Championnat de Paris

- traiter les litiges, réserves et réclamations sur les 14 journées du Championnat Ile de France et les 7 journées du Championnat de Paris ainsi que sur les autres épreuves de la Ligue, y compris les 4 tours du critérium fédéral.

- élaborer les modifications du règlement avec l'aide de la Commission Statuts et Règlements pour les soumettre au Comité Directeur.

Une réunion avec les responsables du critérium fédéral, des commissions de développement féminin des 8 départements, ainsi que des membres de la sportive a été provoquée en urgence au mois de septembre pour parler de la réforme du critérium fédéral.

Après concertation, il a été proposé de changer seulement le règlement du critérium fédéral chez les féminines avec la création d'une R2 à 16 joueuses, en plus d'une R1 à 16 joueuses au lieu d'une seule R1 à 32 joueuses.

En effet, à cause de l'écart de niveau selon les départements, certaines joueuses ne souhaitaient plus jouer en R1, et le championnat perdait de son attrait. La création de cette R2 permet à chacune de trouver sa place dans ce championnat.

Sur proposition de la CSR, le Comité Directeur de la Ligue, lors de sa réunion du mois de décembre 2013 a adopté cette nouvelle formule pour la saison 2014/2015, à partir du 2^{ème} tour.

Je remercie tous les membres de la commission sportive pour leur implication et le temps passé ainsi que le personnel de la Ligue.

Je vous souhaite à tous une excellente année sportive

Sylvie THIVET, Présidente de la Commission Sportive Régionale.

RAPPORT D'ACTIVITES de la COMMISSION DES ORGANISATIONS

En début de saison, nous attribuons les différentes compétitions dans les salles qui nous sont proposées par les clubs.

La commission des organisations régionales a géré encore cette saison plusieurs manifestations entre autres :

- Open Jeunes et le Tournoi Féminin: 14 et 15 décembre 2013 à la Halle Carpentier

Préparation de la salle de 48 tables

Pour ces deux épreuves la buvette – restauration a fonctionné le samedi et le dimanche.

- Challenge Bernard Jeu: 4 Avril 2014 A CHILLY MAZARIN

Préparation logistique de ce challenge : coupes –médailles – dossards etc. ...

Transport du matériel sur place.

- Interdépartementaux: 21 et 22 juin 2014 à la Halle Carpentier

Cette épreuve par équipes des 8 départements a nécessité la préparation et le transport du matériel depuis la Ligue (filets, marqueurs, panières, coupes, médailles, panneaux de scores, etc...).

Il y a eu des nouveautés tant au niveau restauration que buvette.

Cette année, comme l'année précédente, quelques départements ont pu passer des commandes de formules « tout inclus » (sandwich, boisson, dessert) ce qui a généré pour l'équipe un surcroît d'activités.

Gardiennage du parking et de la salle par deux agents de sécurité.

- Top de Détection – Championnat IDF des vétérans– Championnat IDF des jeunes... pour lesquels la commission des organisations a contribué entre autres à la préparation logistique.

C'était la dernière saison avec la salle de la halle Carpentier, c'est pourquoi en fin de saison, nous avons pratiqué l'étiquetage et la répartition du matériel aux clubs à la halle Carpentier sur plusieurs journées. Le bilan de cette saison reste positif et satisfaisant.

Nous comptons toujours sur votre coopération pour le prêt de vos salles afin que toutes nos épreuves se réalisent dans de bonnes conditions. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous en remercions par avance.

- **CLASSIFICATION :**

Cette saison nous avons pratiqué la classification de plusieurs salles après avoir reçu une formation de la Fédération.

Toutes les salles doivent être répertoriées dans SPID et avoir une classification.

Nous avons démarré en JANVIER 2014 et continuons à le faire à ce jour.

Je terminerai par un remerciement sincère à toute l'équipe pour leur collaboration efficace et leur investissement tout au long de l'année.

Robert MEBARKI, responsable de la Commission des Organisations

RAPPORT D'ACTIVITES de L'INSTANCE REGIONALE DE DISCIPLINE SAISON

Pour la saison sportive 2013/2014, trois dossiers ont été traités par l'Instance Régionale de Discipline.

Il est à noter que, sur ces dernières saisons, un grand nombre d'incidents aurait pu être évité si le Juge-Arbitre avait été plus efficace. Une rencontre sportive ce n'est pas une guerre et l'on se doit de respecter les règles, l'adversaire et le Juge-arbitre. Pour celui-ci, son rôle premier est de faire en sorte que la rencontre se déroule sereinement et en conformité avec le règlement.

Sereinement, cela veut dire en essayant de calmer les protagonistes tendus par la pression sportive du résultat. Or, par trop de laxisme ou inversement par excès de zèle, le Juge-Arbitre rajoute à la tension et certains débordements en sont la conséquence. La fermeté et la pondération sont essentielles !

En conformité avec le règlement, cela implique qu'il doit être parfaitement connu et ce n'est pas une tâche simple car il change souvent ! Or, par ignorance ou parce que le Juge-Arbitre n'en a pas la dernière version en sa possession dans la salle, des erreurs sont commises qui ont des conséquences sur le comportement des joueurs. Il n'y a pas de déshonneur à sortir le règlement et certains n'osent pas le faire croyant perdre ainsi de l'autorité. Au contraire cela peut être un facteur d'apaisement que de présenter la loi écrite aux protagonistes car cela rassure sur le bien-fondé de la décision arbitrale en recentrant l'attention sur le texte plutôt que sur celui qui le fait respecter.

L'Instance Régionale de Discipline n'est pas habilitée à juger de l'incompétence éventuelle du Juge-Arbitre et de décider de sanctions à son égard ou de l'opportunité d'une remise à niveau en formation. En revanche, chaque fois qu'elle considère qu'il y a eu un manquement de la part du Juge-Arbitre, elle transmet l'information à la Commission Régionale d'Arbitrage mais elle statue sur les comportements antisportifs qui ont été constatés indépendamment du fait qu'ils auraient pu être évités si le Judge-Arbitre avait su y faire. En effet, quelle qu'en soit « l'explication », on ne peut accepter certains comportements dans une salle de sport !

Pierre FREYCENET, Président de l'IRD

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMISSION REGIONALE EMPLOI FORMATION IDF

La partie la plus importante des activités de la CREF a été celle de la formation professionnelle qui fait l'objet d'un rapport séparé par Clémence BOUTEFEU.

Les 3 autres branches de la formation sont celles des Arbitres, des Dirigeants et des Salariés non Techniques.

En ce qui concerne la formation des Arbitres et Juges-Arbitres, ont été reçus cette saison :

Arbitre National : 1 ; Arbitres Régionaux : 46 ; Juges-Arbitres de championnat par équipes : 25 ; Juges-Arbitres d'épreuves individuelles : 10 ; Juge-Arbitre d'épreuves régionales : 1.

L'activité Dirigeants de notre CREF s'est traduite principalement par notre participation aux activités de la branche Dirigeants fédérale et notamment à la mise à jour du Centre de ressources. De nombreuses formations IDF, nouvelles, sont prévues pour la saison 2014-2015, je vous invite à consulter le catalogue sur le site internet.

Une formation à SPID déconnecté été effectuée en novembre avec 8 participants. Celle-ci sera renouvelée la saison prochaine. La formation à SPID administratif a été annulée par manque de stagiaires.

Nous sommes dans l'attente de vos besoins en formation-information : n'hésitez pas à nous transmettre vos demandes quelle que soit la branche concernée.

Raymond GODEL, Vice- Président délégué

DEJEPS

Après les tests de sélection, 11 stagiaires, 1 redoublant.

Hugo HELBERT (Lyon)

Théophane BARTA (Centre)

Jérôme LEROI (Basse Normandie)

Kévin SCHERRER (Ile de France)

Joris VILLETARD (Ile de France)

Romain WOLINER (Ile de France)

Tarindu DON SAMARAWEEERA (Ile de France)

Arnaud DROULIN (Poitou Charentes)

Eric MESSEMER (Alsace)

Jérémy FOSTIER (Nord pas de Calais)

Alexandre GOUPIL (Picardie) Arrêt en Octobre

Nicolas ROBILLARD (Ile de France) Exclu pour absences répétées et non justifiées.

Résultats

7 admis - 2 ajournés partiellement (l'un est de nouveau inscrit cette année) - 1 ajourné (va se tourner vers un BPJEPS APT CS Tennis de Table)

Intervenants

Emmanuel RASSOUW, BEES2°, 9 interventions au cours de l'année

Charles BOURGET, CTN FFTT, 9 interventions

Mikael SIMON, cadre FFTT en disponibilité, préparateur physique, 5 interventions

Christian MARTIN, CTN FFTT, 2 interventions

Gilles CORBION, 2 interventions - Sébastien HURE, 1 intervention.

Jacques MOMMESSIN, Régis CANOR, Damien LOISEAU, CTN FFTT, 1 intervention.

Tous les cours ont eu lieu au gymnase du Panorama à Fontenay aux Roses, excepté le mercredi (lors des semaines complètes) : au siège de la FFTT le matin, et au pôle Ile de France l'après-midi.

Jurys

Lucie COULON - Emmanuel RASSOUW - François PICARD - Charles BOURGET - Mikael SIMON - Laurent PRUVOST

FILIERE FEDERALE

Travail en collaboration avec François PICARD

- Visites lors des stages de jeune animateur fédéral animateur fédéral, entraîneur fédéral.

Présentation et explications de la filière fédérale, du mode d'examen.

Présentation du DEJEPS Tennis de Table à Châtenay Malabry, de la formation, de l'emploi.

- Participation de plusieurs stagiaires DEJEPS lors de stages de formation fédérale dans le cadre de l'UC3.1 Formation de cadres.

Jury d'examen

2 sessions pour l'examen d'entraîneur fédéral

*Le dimanche 8 février - 7 candidats, 6 admis, 1 ajourné

Jurys

François PICARD (Formateur (BEES2°) - Ludovic GALEUZZI (BEES1°) - Jérémy ROUSSEAU (DEJEPS), Professeur d'EPS - Emmanuel RASSOUW (BEES2°)

*Le dimanche 8 Juin - 14 candidats, 11 admis, 3 ajournés

Jurys

Clémence BOUTEFEU - François PICARD - Emmanuel RASSOUW- Ludovic GALEUZZI - Jérémy ROUSSEAU, Mikael SIMON (Professeur de sport en disponibilité, préparateur physique).

Clémence Boutefeu, cadre technique national FFTT

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Cette année fut celle du changement et de la transition puisqu'après le départ de Pascale BIBAUT sur les équipes de France féminines à l'INSEP, j'ai eu la chance de pouvoir prendre la responsabilité du Pôle Espoirs.

Cela a correspondu aussi avec une nouvelle orientation politique de la Ligue ciblée sur un rajeunissement de l'effectif sur des catégories allant de minime à cadet.

Ainsi 13 pensionnaires se sont entraînés au quotidien avec une amplitude d'âge assez importante allant du minime 1^{ère} année au junior 2^{ème} année (4 juniors garçons, 8 minimes (3 filles, 5 garçons), 1 cadet).

Pour la saison 2014/2015, l'effectif sera composé une nouvelle fois de 13 jeunes, 1 benjamine, 6 minimes (4 garçons, 2 filles), 6 cadets (2 garçons, 4 filles).

Pour en conclure sur l'effectif, il est imaginable d'avoir sur un moyen terme une vingtaine de pensionnaires, ce qui nécessite à un moment donné une réflexion sur la possibilité de déménager dans une structure pouvant accueillir tant au niveau scolaire mais aussi sur de l'hébergement un nombre conséquent d'internes.

Concernant les résultats, à noter les 2 belles médailles de Célia SILVA (Saint Denis) aux Championnats de France minimes (simple et double) et la victoire de Vony Ange RANDRIANTSOA (Issy les Moulineaux) au tournoi des 6 nations cadette.

Les 2 isséennes (Amélie PAULY PROST et Karen RAHARIMANANA) ont réalisé un petit exploit puisqu'elles ont remporté le double aux Championnats de France minimes.

Nicolas REUSEAU et Hugo BATOCCHI (ACBB) ont également réalisé un beau parcours aux Championnats de France junior avec une médaille en double et respectivement un quart et un 8^{ème} de finale en simple.

Thomas LAFONT (Malakoff) a, lui aussi, remporté une médaille en double minime aux Championnat de France et s'est incliné en quart de finale en simple.

Mathieu RASOANANDRASANA (Pontault Combaut) a réalisé un parcours honorable en ne perdant qu'en 8^{ème} de finale sur le finaliste du tableau.

Marose AL HAMRA et Aline ROCHER (Marly le Roi) ont obtenu 2 belles médailles de bronze en double aux Championnats de France cadette et junior.

A noter le beau parcours de Leïli MOSTAFAVI aux Championnats d'Europe Jeunes avec une médaille de bronze en double cadette.

De manière générale il y a une dynamique intéressante en fille en Ile de France. Le groupe du Pôle Espoirs est complété des 2 marlychoises (Marose AL HAMRA et Aline ROCHER), ce qui fait une bonne densité de joueuses.

En garçon nous sommes encore un peu loin dans la hiérarchie nationale, il faut continuer à travailler notamment sur les nouvelles générations.

Nous avons également des jeunes à fort potentiel qui sont actuellement dans le groupe détection de Stéphane CHAOUAT. Ils sont intégrés dans le groupe d'entraînement du mercredi après-midi afin d'une part, de leur proposer un entraînement de qualité avec le groupe minime, et d'autre part leur mettre « un premier pied dans la structure » si un jour ils étaient amenés à y rentrer.

Il existe en Ile de France un vrai vivier de jeunes joueurs grâce au travail notamment des éducateurs de club. En continuant à travailler dans ce sens, avec également un système de détection qui fonctionne bien, nous pouvons espérer de bons résultats dans les années à venir. N'oublions pas qu'un des objectifs du Pôle Espoirs est d'alimenter les Pôle France (Pôle France Cadet à Nantes et Pôle France Cadette à Nancy) mais aussi les Equipes de France jeune en visant notamment des participations aux CEJ (Championnats d'Europe Jeunes), épreuve de référence au niveau international.

Pour conclure je remercie la ligue et notre élu technique Claude HAMY sur les moyens alloués au Pôle Espoirs ainsi que l'équipe d'encadrement composé de Jing ZHANG, Christian VULGAIRE et Virgil GONDON.

David JOHNSTON, Conseiller Technique Régional

CPS et Regroupements :

Pour cette saison, plus de 30 jeunes ont été convoqués sur chaque CPS, avec un groupe allant de poussins (2004 à 2006) à Benjamins 2 (2003).

En parallèle aux CPS, Deux regroupements poussins (2007 à 2004) ont été réalisés en fin de saison de façon à avoir une visibilité globale sur la formation des plus jeunes franciliens et de préparer le Groupe Régional de Détection pour la saison 2014/2015.

Ces jeunes ont été sélectionnés principalement par les résultats du Top Régional de Détection.

Pour la saison 2014 2015, le Groupe Elite (M1 à C1) est maintenu.

Il s'agit d'une sélection de jeunes suivis par la Ligue n'appartenant ni au Groupe Détection, ni au Pôle Espoirs.

Un effort a été fait sur la diversité des lieux d'implantations des CPS.

STAGES :

Notre volonté pour la saison a été d'effectuer nos stages avec le Groupe Régional de Détection et le Pôle espoirs.

Le stage de la Toussaint au CRJS de Salbris

Le stage de Février à Courbevoie.

Le stage d'avril au CRJS de Salbris

Le stage de juillet collaboration avec d'autres Ligues et une sélection FFTT PES féminin à Mur de Bretagne

Le stage d'Aout au CRJS de Blois

POLES REGIONAUX D'ETE :

Cette action est réalisée pour sur la première semaine des vacances scolaires de juillet 2014.

Deux clubs ont été retenus : Courbevoie et Draveil.

Ce sont environ 40 jeunes qui ont pu s'entraîner sur cette période avec une répartition quasi identique sur les 2 sites.

L'objectif principal des Pôles Régionaux d'été est de proposer du temps d'entraînement sur cette période où peu de clubs continuent à effectuer des séances dirigées.

Cette action sera maintenue, compte tenu de l'intérêt qu'elle a suscité.

TOP REGIONAL DE DETECTION :

Une centaine de jeunes étaient présents au Kremlin Bicêtre jusqu'au benjamin première année (2004)

Cette épreuve constitue une étape importante dans le programme de détection nationale puisqu'elle permet aux meilleurs éléments de se qualifier au Top Inter Régional de détection (4 Ligues : IDF, Centre, Bretagne, Pays de la Loire) avec pour finalité un suivi national par la FFTT.

7 jeunes issus Groupe Régional seront suivis par la Fédération sur la saison 2014/2015 :
Chloé CHOMIS (VGA, 2003), Alexis KOURAICHI (Vincennes, 2004), Prithika PAVADE (Le Bourget, 2004), Mathieu BARDIN (Fontenay Sous Bois, 2004), Milhane JELLOULI (Clamart, 2005), Elian ZEMMAL (Le Chesnay, 2006) et Solène RIOUT (Méry sur Oise, 2005).

A notre niveau régional, le Top permet de confirmer les profils identifiés lors des différentes observations (CPS, compétitions...) et de révéler d'éventuels nouveaux talents.

La présence importante de jeunes issus des 8 départements franciliens démontre une réelle dynamique de formation dans les clubs.

A noter pour la saison 2013-2014 : Le Top Inter Régional se déroulera en Ile De France.

MINI INTERLIGUES.

Pour cette saison, la Ligue Ile de France a présenté 3 équipes aux Mini Interligues.

Cette compétition par équipes et individuelle organisée par la Ligue d'Auvergne concerne les catégories Benjamins 1^{ère} et 2^{ème} année et colle donc parfaitement au programme de détection.

Une grande majorité des ligues participe à cette épreuve et la présence de l'Ile de France semble maintenant incontournable au calendrier détection.

Le bilan sportif est très positif avec une 2^{ème} place en B2 filles (équipe constituée B2,B1, P), titre par équipe en 2003 Garçons et titre par équipes en 2004 Garçons.

OPEN JEUNES

Cette action s'inscrit dans le programme de détection régionale.

Il s'agit d'une épreuve ouverte aux poussins et Benjamins 1 sur inscription libre des clubs.

La formule sportive, avec 3 tours de poules avant le tableau final, permet un « brassage » efficace des jeunes.

Les meilleurs éléments sont qualifiés pour le Top Régional de Détection et vient compléter la sélection proposée par les départements.

Cette Open se veut donc une épreuve de masse.

Pour cette 2^{ème} édition, l'épreuve a réuni environ 120 jeunes.

Championnats de France benjamins et minimes :

Année Exceptionnelle pour la Détection francilienne !

Prithika PAVADE (benjamine 1^{re} année, Le Bourget) rafle 3 médailles d'or :

Championne de France Benjamine

Championne de France Minime Fille

Championne de France en double Benjamine avec **Chloé CHOMIS**.

Chloé CHOMIS médaillée de bronze aux Championnats de France en catégorie Benjamine et médaille d'or en double.

Clément PAPAGAY médaillé de bronze aux Championnats de France en catégorie Benjamin

Célia SILVA médaillée de bronze aux Championnats de France en catégorie Minimes filles en simple et en double.

Amélie PAULY PROST et Karen RAHARIMANANA Championnes de France en double Minimes Filles

TOURNOI INTERNATIONAL DE BUDAPEST

Ce tournoi se tient chaque année début Février et concerne uniquement les garçons des catégories Benjamins à Juniors.

Pour cette année, nous avons décidé de rajeunir la délégation francilienne.

3 jeunes sélectionnés ont participés Clément PAPAGAY (né en 2003), Matthieu BARDIN (2004) et Alexis KOURAICHI (2004).

Nos joueurs franciliens se sont bien comportés sur ce tournoi avec une très belle médaille de bronze pour Clément dans son tableau.

La participation au tournoi de Budapest nous permet de situer le niveau de nos jeunes sur la scène européenne et de leur apporter une expérience significative.

TOURNOI INTERNATIONAL DE LINZ

Nous avons participés cette saison avec une délégation de 6 filles à ce tournoi qui se tient au mois d'avril.

Très bon niveau général, excellents résultats (titre par équipe) et une bonne préparation aux Championnat de France benjamins/minimes.

EUROS MINICHAMP'S

Le tournoi Européen des 11/12 ans prend chaque année de plus en plus d'ampleur...

L'Ile de France participe avec une délégation de 7 jeunes

Il convient, bien entendu, d'ajouter les différents jeunes franciliens inscrits individuellement avec leur club ou comité départemental.

Chloé CHOMIS (VGA St Maur) et Prithika PAVADE (Le Bourget), portent le maillot de l'équipe de France

L'épreuve s'est déroulée à Schiltigheim fin Août 2014. Notre délégation compte dans ses rangs 2 filles et 5 garçons.

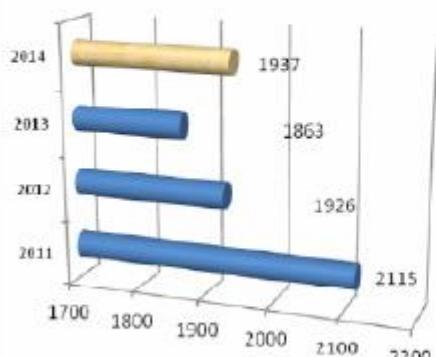
Les objectifs ne sont pas les mêmes pour tous...les plus « grands » pour accrocher un résultat et les plus jeunes pour découvrir le niveau international.

Stéphane CHAOUAT, Responsable Détection

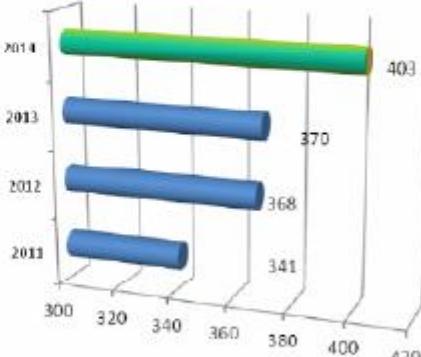
RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

Statistiques de la C.R.A. pour la saison 2013 /2014 de 2011 à 2014

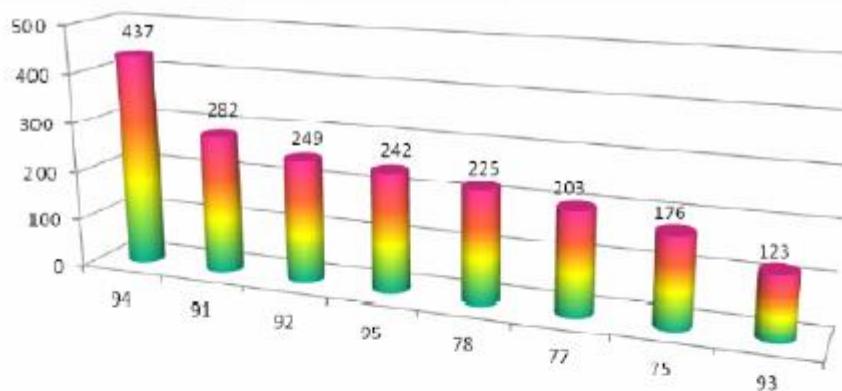
Prestations 2013/2014



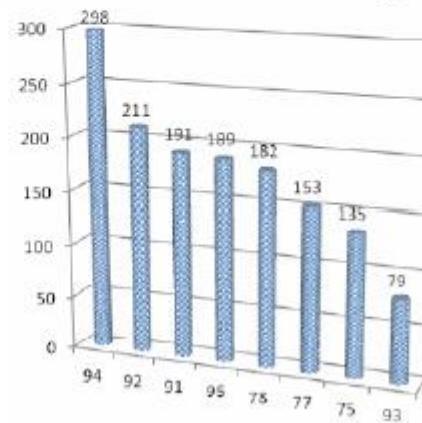
Nombre d'Arbitres



Prestations par département 2013/2014



Prestations championnat
par équipes



RAPPORT D'ACTIVITES DE LA BRANCHE COMMUNICATION

La saison a été riche en événements et plusieurs projets ont eu lieu ou sont en cours de réalisation.

La commission développement :

La toute nouvelle commission développement a été créée afin de pouvoir décliner les plans fédéraux de développement au plan francilien.

Elle a entrepris de faire dans un premier temps une cartographie des clubs en Ile de France puis a organisé une réunion avec tous les départements, l'objectif étant de faire un état des lieux.

Elle a engagé une négociation avec la société Altarea Cogedim afin d'organiser une animation tennis de table grand public dans Bercy Village du type Ping Tour. Cet événement a eu lieu le dimanche 5 octobre et a remporté un vif succès. Malgré un temps maussade, de nombreux parisiens et touristes ont pu échanger quelques balles de ping. Le lieu est vraiment propice à ce genre de manifestation grâce à un lieu très fréquenté. Nous espérons renouveler cette opération la saison prochaine.

La commission communication :

La commission communication a organisé une journée média au Pôle Espoirs d'Ile de France le mardi 16 septembre avec la participation de la cellule communication de la FFTT et en présence du président fédéral Christian PALIERNE et du président Bernard MAHE. A cette occasion une séance photos et vidéo a été réalisée. L'objectif était de faire un événement marketing afin de mettre en avant le savoir-faire de la Ligue Ile de France et de montrer les résultats exceptionnels de nos jeunes. L'opération a été reconduite le dimanche 5 octobre avec le groupe détection.

La communication via les réseaux sociaux a atteint son rythme de croisière notamment avec près de 500 abonnés sur Facebook, ce qui permet de toucher un public plus important et plus jeune. C'est aussi un partage simple et instantané de l'information avec les autres entités comme la Fédération Française de Tennis de Table, les départements, les clubs.

Pour les acteurs du tennis de table francilien le site Internet reste le moyen le plus efficace pour recevoir toute l'information nécessaire à la bonne marche de chaque club. Mais il a vieilli et il sera remplacé dans les toutes prochaines semaines.

En effet la commission communication a géré l'avancement des travaux du nouveau site avec de nombreux tests pour les inscriptions en ligne. Le site est pratiquement opérationnel et devrait apporter une amélioration de la gestion sportive et des encaissements au niveau comptable. Ce sera aussi une avancée pour les clubs avec une gestion souple et pratique. Il permettra aux clubs, départements et aux individus de s'inscrire directement, via le site, à toutes les compétitions organisées par la Ligue Ile de France et éventuellement d'effectuer le paiement en ligne. Une vidéo d'explication et de présentation sera bientôt à votre disposition.

Je remercie, pour toutes les actions entreprises, les membres du comité directeur de la Ligue Ile de France, les salariés administratifs et techniques de la Ligue pour leur dévouement et leur participation à tous ces projets. En espérant que cela a contribué à améliorer l'image de marque du tennis de table et de la Ligue Ile de France.

Patrick BEAUSSART, Vice-président

5- Rapport financier 2013-2014 présenté par le Trésorier Général

RAPPORT FINANCIER SAISON 2013-2014

Le bilan de la ligue a été établi par un cabinet d'expertise et comptable et certifié par un commissaire aux comptes

I- BILAN

Nous vous présentons un bilan de 1 467 667€.

BILAN ACTIF

Immobilisations corporelles

Nous constatons une légère diminution de la valeur nette des immobilisations corporelles dues à l'amortissement du bâtiment (de 601 679 l'année dernière à 555 471 cette année).

Stocks

Le stock s'élève à 13 975 € (vestes d'arbitre)

Créances d'exploitation

Des créances usagers s'élèvent à 10588 € et d'autres créances pour un montant de 149 029€

Disponibilités pour un montant de 106 986€.

BILAN PASSIF

Les fonds associatifs de la ligue au 30/06/2013 s'élevaient à 877 481€. Ils s'élèvent au 30/06/2014 à 917 917€ en raison de l'affectation du résultat positif de l'exercice N-1 de 40 435€.

Les fonds dédiés sur les subventions de fonctionnement (CRIF, CNDS, DRJSCS) représentent un montant de 2940€.

Les dettes représentent un montant de 542 209 € réparties globalement comme suit:

- 424 744 € dont 418081€ concernant l'emprunt auprès du Crédit Agricole et 6664 pour divers fournisseurs;
- 15 748 € concernant les fournisseurs et comptes rattachés ;
- 100 687 € concernant des dettes aux organismes sociaux et autres.

II- COMPTE DE RESULTAT

Pour la saison 2013-2014 nous vous présentons un compte de résultat en déficit de 11 159 €

PRODUITS

Les produits représentent un montant de 748 874 €.

Les subventions représentent un montant de 216 162 €. Ce montant est en baisse notable par rapport à 2013 (230 543 €) soit - 6.23 %

Le produit des licences a diminué de 6713 € passant de 185 306 € à 178 593 €.

Nous constatons une légère diminution des autres produits (-1344 €).

CHARGES

Les charges représentent un montant de 760 033 € contre 787 121€ en 2013, soit une diminution de 27 088 €.

Cette diminution est constituée par une baisse des charges d'exploitation du siège (autres achats non stockés et services extérieurs et achats de matières premières et autres approvisionnements). D'autre part certaines dépenses exceptionnelles effectuées en 2013 n'ont pas été renouvelées (ex billets championnats du monde de Bercy 2013).

charges d'exploitation	743 478 €	produits d'exploitation	733 179€
charges financières	14 923 €	produits financiers	2 146€
total charges	758 402€	total produits	735 325 €
charges exceptionnelles	1631 €	produits exceptionnels	13 549€
TOTAL DES CHARGES	760 033€	TOTAL DES PRODUITS	748 874€
solde	11 159€		

Charges	30/06/2014	30/06/2013	Variation
Achats de marchandises (+compte 606300)	7 989,00 €	14 633,00 €	-6 644,00 €
Variation de stock	222,00 €	2 916,00 €	-2 694,00 €
Achats non stockés	13 079,00 €	21 649,00 €	-8 570,00 €
Services extérieurs	58 599,00 €	72 649,00 €	-14 050,00 €
Autres services (-abandon d'IK)	246 120,00 €	244 498,00 €	1 622,00 €
Impôts et taxes	40 331,00 €	39 201,00 €	1 130,00 €
Salaires et charges sociales	313 380,00 €	304 400,00 €	8 980,00 €
Dotations aux amortissements et provisions	47 616,00 €	46 877,00 €	739,00 €
Ressources affectées	2 940,00 €	10 170,00 €	-7 230,00 €
Autres charges (+valeur comptable éléments actifs)	8 893,00 €	9 365,00 €	-472,00 €
Charges financières	14 923,00 €	16 125,00 €	-1 202,00 €
Charges exceptionnelles	1 631,00 €	0,00 €	1 631,00 €
Abandon IK	4 310,00 €	4 638,00 €	-328,00 €
Total charges	760 033,00 €	787 121,00 €	-27 088,00 €

Produits	30/06/2014	30/06/2013	Variation
Subventions	216 162,00 €	230 543,00 €	-14 381,00 €
Cotisations	178 593,00 €	185 306,00 €	-6 713,00 €
Fonds dédiés	10 170,00 €	34 575,00 €	-24 405,00 €
Autres produits (autres produits - abandon d'IK)	184 303,00 €	185 320,00 €	-1 017,00 €
Reprise de provisions	222,00 €	2 916,00 €	-2 694,00 €
Prestations de service= engagements	139 419,00 €	141 046,00 €	-1 627,00 €
Produits financiers	2 146,00 €	2 209,00 €	-63,00 €
Produits exceptionnels	13 549,00 €	41 003,00 €	-27 454,00 €
Abandon IK	4 310,00 €	4 638,00 €	-328,00 €
Total produits	748 874,00 €	827 556,00 €	-78 682,00 €

	charges d'exploitation	743 478,00 €	produits d'exploitation	733 179,00 €
	charges financières	14 923,00 €	produits financiers	2 146,00 €
	total charges	758 401,00 €	total produits	735 325,00 €
résultat courant 2013-2014		23 076,00 €		
	charges exceptionnelles	1 631,00 €	produits exceptionnels	13 549,00 €
solde de l'exercice 2013-2014		11 159,00 €		

6- Rapport du commissaire aux comptes et vote sur le rapport financier

GUY DUCROS

> > analyse et gestion financière

Expert-Comptable

Inscrit à l'Ordre de Paris

Commissaire aux Comptes

Inscrit auprès de la Compagnie de Paris

Fédération Française de Tennis de Table Ligue d'Ile de France

**1-3 rue de la Poterie
93200 Saint-Denis**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES sur les comptes annuels Exercice clos le 30 juin 2014

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice couvrant la période du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association «Ligue d'Ile de France de Tennis de Table», tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives

CD

7, rue Sévero - 75014 Paris - Tél : 01 44 75 87 11 - Fax : 01 44 75 53 63 - E-mail : ducros.guy@wanadoo.fr



Membre d'une association de gestion agréée par l'administration fiscale (art. 64 de la loi de finances du 29.12.78)
Les honoraires peuvent être réglés par chèque à mon nom (décret 77.1820 du 31.12.77)

SIRET n° 394 351 508 00024 - Code APE 6920Z - TVA Intracommunautaire : FR 44 394 351 508

retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes
- j'ai apprécié le contenu des informations de l'annexe jointe aux comptes annuels

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 2 octobre 2014.

Le commissaire aux comptes
Guy DUCROS



7, rue Sévero – 75014 Paris – Tél : 01 44 75 87 11 – Fax : 01 44 75 53 63 – E-mail : ducros.guy@wanadoo.fr



Membre d'une association de gestion agréée par l'administration fiscale (art. 64 de la loi de finances du 29.12.78)
Les honoraires peuvent être réglés par chèque à mon nom (décret 77.1820 du 31.12.77)
SIRET n° 394 351 506 00024 – Code APE 6920Z – TVA Intracommunautaire : FR 44 394 351 506

Fédération Française de Tennis de Table
Ligue d'Ile de France

1-3 rue de la Poterie
93200 Saint-Denis

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 30 juin 2014

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvert à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



7, rue Sévero – 75014 Paris – Tél : 01 44 75 87 11 – Fax : 01 44 75 53 63 – E-mail : ducros.guy@wanadoo.fr



Membre d'une association de gestion agréée par l'administration fiscale (art. 84 de la loi de finances du 29.12.76)
Les honoraires peuvent être réglés par chèque à mon nom (décret 77.1820 du 31.12.77)
SIRET n° 394 351 506 00024 – Code APE 6920Z – TVA Intracommunautaire : FR 44 394 351 506

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 2 octobre 2014.

Le commissaire aux comptes
Guy DUCROS



7- Affectation du résultat 2013-2014 et vote sur la proposition d'affectation

Le résultat de la saison est de – 11159€.

Le Trésorier propose aux membres de l'Assemblée Générale de l'affecter au fond associatif.
L'assemblée générale approuve à l'unanimité cette proposition.

8- Présentation du budget prévisionnel 2014-2015

BUDGET PREVISIONNEL LIGUE ILE DE France DE TENNIS DE TABLE du 01/07/2014 au 30/06/2015					
CHARGES	2013-2014	2014-2015	PRODUITS	2013-2014	2014-2015
Achats et Charges Externes			Subventions d'exploitation	232 400	216 000
Achats de Marchandises et Matières Premières	0	0	Subventions CNDIS	70 000	70 000
Variation de Stock Marchandises et Matières Premières	0	0	Subventions DRDJS	16 000	16 000
Achats Equipements et Matériaux Sportifs	1 000	1 000	Subventions CRIF	130 400	130 000
Equipements tenues	2 500	1 500	Subventions Mairie de Paris	15 000	-
Petits matériels divers	2 500	2 500	Subventions Pole Permanent Qualification	1 000	-
Eau, Gaz et Électricité	12 000	10 000			
Matériel équipement bâtiment ligue	2 000	2 000			
Fournitures Bureau	1 800	2 000	Cotisations	189 000	199 200
Photocopies Reproduction	7 000	7 000	Licences Trad-Géniors	110 000	116 000
Prestations de Service	13 500	7 000	Licences Trad-Juniors	14 000	15 000
Locations Salles	15 000	9 000	Licences Trad-Cadets	7 500	10 000
Locations de Véhicules	1 000	1 000	Licences Trad-Minimes	9 500	12 000
Location Minibus ligue	7 100	7 100	Licences Trad-Benjamins	8 000	9 000
Matériel sous Contrat	14 200	17 000	Licences Trad-Poussins	3 000	4 000
Entretien Bâtiment Siège	10 000	9 000	Mutations	30 000	27 000
Entretien Matériel et Informatique	8 500	8 500	Feuilles de Rencontre	1 200	1 200
Primes d'Assurances	4 000	4 500	Championnat Corpo	1 800	1 500
Imprimés Sportifs (nouveaux Imprimés)	1 200	1 200	Critérium Corpo	3 000	3 000
Documentation Abonnements	2 000	2 000	Coupe Corpo	300	300
Frais Stages et Séminaires	1 500	1 500	Manifestations corpo	200	200
Vidéo Photos	2 000	1 000	Tournois divers	500	-
Indemnités	70 000	62 000			
Honoraires	10 500	23 000	Autres Produits	166 400	150 900
Colisations et Dons	1 500	1 500	Bulletins Libre	5 500	4 000
Récompenses	10 000	5 000	Bulletins Corpo	400	400
Transports et Déplacements	18 000	11 000	Cotisation Régionale (coût cotis+réaffiliation)	26 000	27 360
Remboursement IK	19 000	10 000	Stages Techniques	27 000	40 640
Hébergements, Repas	51 000	51 000	Stages IREF	40 000	54 000
Affranchissements	12 000	10 000	Recettes Arbitrages	9 000	10 000
Téléphone et Internet	12 000	10 000	Recettes Divers	57 000	13 000
Services Bancaires	1 200	1 000	Aides Diverses	1 500	1 500
Participation SPID	0	0	RepriseProv		
Divers	0	8 000			
Total des Achats et Charges	314 000	287 300	Total des Produits d'Exploitation	587 800	566 100
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	40 400	36 000			
Taxe sur les Salaires	11 000	1 000	Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat	129 600	135 500
Format. Profess. Continue	1 400	3 000	Championnat IDF	71 600	71 200
Taxes Foncières	28 000	32 000	Championnat de Paris	45 000	47 000
Salaires et Traitements	213 200	223 500	Critérium Séniors	4 000	4 500
Salaires	205 000	215 000	Critérium Juniors	2 700	2 700
Chèques Restaurant	5 800	6 000	Critérium Cadets	2 600	2 700
Cartes Orange	2 400	2 500	Critérium Minimes	2 700	2 800
Charges Sociales	78 000	85 000	Critérium Benjamins	1 000	1 600
Charges Sociales	78 000	85 000	Compétitions diverses	0	3 000
Dotations aux Amortissements	46 300	46 300			
remboursement d'emprunt	46 300	46 300			
Autres Charges	12 000	10 500			
Aides aux Clubs	6 000	5 500			
Aides aux Structures et Hauts Niveaux	5 000	4 000			
Charges div. Gestion Cour.	1 000	1 000			
Total des Charges d'Exploitation	389 900	401 300			
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts et Charges Assimilées			Autres Valeurs Mobilières et Crédances d'actif		
Intérêts sur Emprunt	15 000	14 000	Prod Immob. Financières	1 500	1 000
Total des Charges Financières	15 000	14 000	Total des Produits Financiers	1 500	1 000
TOTAL DES CHARGES	718 900	702 600	TOTAL DES PRODUITS	718 900	702 600

BUDGET PREVISIONNEL 2014-2015

Pour la saison 2014-2015, nous vous présentons un budget prévisionnel à l'équilibre et en diminution par rapport à l'année dernière. Le montant du budget est de 702 600€.

Le budget a été établi en fonction des tarifs votés par le Comité directeur, de la comptabilité et des projets de la ligue.

PRODUITS

Le montant des subventions est en diminution. Cela est dû au non renouvellement de la subvention de la Mairie de Paris. En effet, suite à des problèmes liés au stockage de notre matériel, la ligue a décidé de ne pas poursuivre l'organisation de manifestations à Carpentier.

Concernant les autres subventions de nos partenaires, le montant reste stable.

La prévision concernant le montant des cotisations est en augmentation en raison de la hausse des tarifs des licences.

CHARGES

Le poste "achats et charges" a été budgétisé à hauteur de 287 300€, en diminution par rapport à l'année dernière (314 000€).

Au regard de la baisse des produits escomptés, nous sommes conscients que nous devons diminuer de manière importante nos charges.

Nous avons également provisionné, comme l'an dernier, des charges financières pour un montant de 14 000€ représentant les intérêts de l'emprunt à rembourser.

Jacques RAY
Trésorier

9- Vote du budget prévisionnel

Le Trésorier propose le budget prévisionnel au vote des membres de l'Assemblée Générale. Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

10- Résultat des élections

Nombre de voix dont disposent les clubs présents ou représentés : 275

Nombre de voix exprimées : 270

Le résultat des élections est

COURCOL Pascal : 182 voix

DOUIN Didier : 170 voix

HURE Sébastien : 101 voix

MAYER Gaston : 45 voix

Pascal COURCOL et Didier DOUIN sont élus au Comité Directeur de la Ligue d'Ile de France de tennis de table.

11- Présentation du nouveau site internet

Le nouveau site internet fait l'objet d'une présentation vidéo de Patrick BEAUSSART.

12- Remise des récompenses

Le mérite régional



Les récompenses sportives

Régionale 1 Dames

Champion THIAIS AS (94)



Vice-champion VGA ST MAUR (94)



Régionale 3 Messieurs

Champion SAVIGNY S/ORGE (91)



Vice-champion NOISIEL VLAN (77)



Régionale 2 Messieurs

Champion JULIEN LACROIX TT (75)



Vice-champion METRO US (75)



Régionale 1 Messieurs

Champion ESPERANCE DE REUILLY (75)



Vice-champion MALAKOFF USM (92)



Championnat de Paris Ile de France

Champion NEUILLY S/SEINE ASP (92) **NEUILLY S/SEINE ASP**

Vice-champion LAGNY (77)



Récompenses aides aux clubs
Convention C.R.I.F.



Evolution des Licences féminines traditionnelles

Challenge du développement du Tennis de Table Féminin

iledeFrance



Les récompenses jeunes

CHOMIS Marion (VGA SMUS)

Médaille de bronze en double Juniors filles au Championnat de France

MOSTAFAVI Leili (Le Chesnay 78 AS)

Vice-championne de France en double cadettes

Médaille de bronze au Championnat de France en simple cadettes

Vice-championne d'Europe en double cadettes

ZARIF Audrey (Elancourt CTT)

Championne d'Europe par équipes Juniors filles

Vice-championne de France en double juniors filles

Médaille de bronze en simple juniors filles au Championnat de France

PFEFER Laura (Serris ATT)

Championne d'Europe par équipes Juniors filles

Médaille de bronze en double juniors filles au Championnat d'Europe

Championne de France en double juniors filles

ROCHER Aline (Marly le Roi US)

Médaille de bronze en double cadettes au Championnat de France

Médaille de bronze en double juniors filles au Championnat de France

AL HAMRA Marose (Marly le Roi US)

Médaille de bronze en double cadettes au Championnat de France

Médaille de bronze en double juniors filles au Championnat de France

CHOMIS Chloé (VGA SMUS)

Médaille de bronze en simple Benjamines au Championnat de France

Championne de France en double benjamines

SILVA Célia (SDUS)

Médaille de bronze en simple minimes filles au Championnat de France

Médaille de bronze en double minimes filles au Championnat de France

RANDRIANTSOA Vony-Ange (E.P.Isséenne)

Médaille de bronze en double minimes filles au Championnat de France

Vainqueur du tournoi des 6 Nations en Cadettes

PAVADE Prithika (Le Bourget)

Championne de France Benjamines

Championne de France Minimes filles

Championne de France Minimes filles

Médaille de bronze aux Eurominichamp's

PAPEGAY Clément (Plessis Trévise)

Médaille de bronze en simple Benjamins aux Championnats de France

REUSEAU Nicolas (ACBB)

Médaille de bronze en double juniors garçons aux Championnats de France

BATOCCHI Hugo (ACBB)

Médaille de bronze en double juniors garçons aux Championnats de France

BERTRAND Irvin (Eaubonne)

Champion d'Europe par équipes cadets

Champion d'Europe en double cadets

Médaille de bronze en simple cadets aux Championnats d'Europe

Champion de France en double cadets

Vice-champion de France en simple cadets

13- Questions diverses

Aucune demande n'étant parvenue à la ligue dans le délai imparti, il n'y a pas de questions diverses.

14- Intervention des personnalités

Evelyne CIRIEGI, Présidente du CROSIF, tient tout d'abord à féliciter l'équipe dirigeante de la Ligue pour leur engagement dans les projets qu'ils mènent au quotidien, notamment envers les jeunes. Elle rappelle que Jean-Claude MOLET est le représentant du tennis de table auprès du CROSIF et salue Guy LAURENT qui est au Comité Directeur du CROSIF et Jean MONTAGUT qui est membre du CDOS 75.

Elle informe les membres de l'Assemblée Générale de l'état de santé de Francis TISSOT qui va très bien et est Président d'honneur du CROSIF.

Elle aborde ensuite les projets de la Métropole du Grand Paris qui se met en place même s'il est encore trop tôt pour donner des nouvelles du grand Paris. Cela engendrera un remaniement des compétences entre le Grand Paris et les conseils généraux.

Elle évoque également la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques qui serait couplée avec l'exposition universelle. Cela serait un accélérateur de la mise en place des transports en commun si ces événements devaient avoir lieu à Paris. Pour les Jeux Olympiques, la décision sera prise l'été prochain. 12 groupes de travail remettront un rapport sur les Jeux Olympiques le 14 novembre prochain.

Référence aux jeunes dirigeants : volonté du conseiller sport du premier ministre de récompenser les jeunes femmes qui veulent œuvrer.

CROSIF: l'opération « sport en filles » qui est destinée à faire pratiquer des activités sportives à des jeunes des quartiers populaires à toujours lieu.

Le CROSIF va changer de siège social. Cela deviendra la maison régionale des sports. La superficie sera de 200 à 350 m² mais le CROSIF ne pourra pas héberger des petites ligues en difficultés. Le site internet du CROSIF est en cours de réhabilitation.

Concernant les projets de développement, Evelyne CIRIEGI salue l'initiative de la ligue de s'installer dans des centres commerciaux. Il s'agit d'actions à développer car le Ping est un sport que l'on aime dès qu'on a une raquette dans les mains.

Une carrière de Beaumont sur Oise va être réhabilitée pour en faire un espace dédié aux sports d'eau.

La réforme des rythmes scolaires a eu un effet négatif par rapport aux licences car on constate une diminution des licences. Il est nécessaire de montrer le chemin des clubs aux écoliers.

Concernant les finances, il est de plus en plus difficile d'obtenir des subventions par le biais du CNDS. Il y a une diminution de la part territoriale et les relations ne sont pas très simples avec le CNDS. Il est nécessaire de recadrer les relations entre le CNDS et le mouvement sportif. Il est question d'augmenter le seuil de 1500 à 2500€. Mais ce n'est pas encore acté. Le CNDS équipement est en diminution avec une perte très nette de 15 millions d'euros.

Le Président remercie la Présidente du CROSIF pour son intervention et clôture l'assemblée générale en conviant les invités à un apéritif déjeunatoire.

Bernard MAHE
Président de la Ligue
d'Ile de France de tennis de table



Jacques RAY
Trésorier de la Ligue
d'Ile de France de tennis de table